



Club Nature – TRACES ET MOULAGES

Séances du 3 et 10 avril 2024

Objectifs :

- Découvrir des techniques de moulages d'empreintes
- Apprendre à reconnaître des espèces
- Découvrir des méthodes de suivi de population (piège photo et vidéos)

Ce que nous avons fait :

Pour faire suite aux séances d'octobre et de janvier en lien avec ma collègue du pôle étude, Mélanie, sur le projet d'études et de suivis des populations de micromammifères du Département ; une séance sur les mammifères a été proposée aux explorateurs. Initialement, nous devions observer les résultats d'analyse des pièges photos installés dans les mammal box construites par les explorateurs en janvier 2024. Cependant, des derniers détails restent à peaufiner avant de valider le protocole, nouveau dans le programme.

De ce fait, nous avons eu envie d'aller plus loin dans la connaissance des mammifères et comment reconnaître et différencier les principales espèces à la lecture de leurs empreintes. Ceci permet de poursuivre le travail engagé chaque mercredi avec les explorateurs, puisque nous observons pendant chaque séance du club nature les diverses traces et indices laissées par les animaux.

Tout d'abord, nous avons proposés aux explorateurs de visionner une vidéo éditée par la Salamandre sur les traces et indices. Ensuite, nous avons détaillé plusieurs prises de vue d'animaux capturées par les pièges photos / vidéos disposés ici ou là en Charente-Maritime.

Enfin, nous avons proposé aux explorateurs de repartir avec un souvenir : réaliser leur moulage d'empreinte à partir de notre collection interne : cervidés, blaireau, renard, chien, chat, loutre, hérisson Ils avaient le choix !



Figure 1 - Préparation de la base pour y faire l'empreinte puis le moulage



Figure 2 - Moulages en cours de réalisation



Figure 3 - Moulages suite et fin. Empreintes en attente d'être nettoyées chez les explorateurs



Suivi des missions protection :

Défi « Va nu pieds » validé. Gain : 2 graines.

Défi « Crotte alors validé » validé. Gain : 4 graines.

Défi « Grimpe dans un arbre » validé. Gain : 2 graines.

Défi « cabane dans les bois » validé. Gain : 2 graines.

Défi « Défense d'y voir » validé. Gain : 3 graines.

Le 22 mars, le premier palier a été atteint. Les explorateurs ont récolté 13 graines en validant les différents défis leur permettant d'atteindre le premier palier « Branché de nature » !

Défi « Fabrique du fusain » validé. Gain : 3 graines.

Morgane.